



Sanofi renforce son implantation en Algérie

- L'usine de Sidi Abdellah sera le plus important site industriel de Sanofi en Afrique -

- Signature d'un protocole d'accord avec le ministère de la Santé -

Paris, France - Le 26 septembre 2013 - Sanofi (EURONEXT : SAN and NYSE : SNY) annonce aujourd'hui le début des travaux de construction de son nouveau site industriel de Sidi Abdellah en Algérie, lors d'une cérémonie en présence de Christopher A. Viehbacher, Directeur Général de Sanofi, de Amara Benyounes, Ministre du Développement industriel et de la promotion de l'investissement et de Abdelmalek Boudiaf, Ministre de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière de la République Algérienne.

A l'occasion de la cérémonie, Sanofi et le Ministre Algérien de la Santé ont également signé un protocole d'accord portant sur leur intention de conclure, avant le 31 décembre 2013, un contrat pour améliorer le dépistage et la prise en charge de l'hypertension artérielle, du diabète et de l'hyperlipémie et l'évaluation de leurs facteurs de risque communs, ainsi que la surveillance de la grippe. Son objectif sera de favoriser le développement d'actions de sensibilisation, de dépistage et d'éducation thérapeutique des populations algériennes, grâce à l'appui d'une unité clinique mobile médicalisée, et de contribuer à la formation des professionnels de santé.

« Je suis très heureux de célébrer la pose de la première pierre du nouveau site industriel de Sanofi en Algérie. Il représente un investissement de près de 70 millions d'euros (6,6 milliards de dinars) et deviendra le plus important site industriel de Sanofi en Afrique. Cet investissement consacre notre engagement en Algérie depuis plus de vingt ans », a déclaré Christopher A. Viehbacher, Directeur Général de Sanofi. « Conscient que le médicament seul ne suffit pas dans la lutte contre les maladies cardio-métaboliques, Sanofi s'engage en partenariat avec les autorités de santé pour proposer des solutions de prévention, de dépistage et d'éducation. »

Le site industriel sera construit sur une superficie de 6,6 hectares au sein du pôle pharmaceutique et biotechnologique de la ville nouvelle de Sidi Abdellah. Il produira principalement des formes sèches et liquides, et abritera un centre de distribution. Il aura une capacité de production et de distribution de 100 millions d'unités par an, soit environ 80% des volumes distribués par Sanofi en Algérie. Le site créera aussi 133 emplois qualifiés. La réalisation des travaux, y compris la mise en exploitation de l'usine, est estimée à trois ans. Sanofi est présent en Algérie depuis plus de 20 ans et est leader du marché pharmaceutique. Le Groupe y dispose de deux unités de fabrication, à Aïn Benian et à Oued S'mar.

A propos de Sanofi

Sanofi est un leader mondial intégré de la santé qui recherche, développe et commercialise des solutions thérapeutiques centrées sur les besoins des patients. Sanofi possède des atouts fondamentaux dans le domaine de la santé avec sept plateformes de croissance : la prise en charge du diabète, les vaccins humains, les produits innovants, la santé grand public, les marchés émergents,



la santé animale et le nouveau Genzyme. Sanofi est coté à Paris (EURONEXT : SAN) et à New York (NYSE : SNY).

Déclarations prospectives

Ce communiqué contient des déclarations prospectives. Ces déclarations ne constituent pas des faits historiques. Ces déclarations comprennent des projections et des estimations ainsi que les hypothèses sur lesquelles celles-ci reposent, des déclarations portant sur des projets, des objectifs, des intentions et des attentes concernant des résultats financiers, des événements, des opérations, des services futurs, le développement de produits et leur potentiel ou les performances futures. Ces déclarations prospectives peuvent souvent être identifiées par les mots « s'attendre à », « anticiper », « croire », « avoir l'intention de », « estimer » ou « planifier », ainsi que par d'autres termes similaires. Bien que la direction de Sanofi estime que ces déclarations prospectives sont raisonnables, les investisseurs sont alertés sur le fait que ces déclarations prospectives sont soumises à de nombreux risques et incertitudes, difficilement prévisibles et généralement en dehors du contrôle de Sanofi, qui peuvent impliquer que les résultats et événements effectifs réalisés diffèrent significativement de ceux qui sont exprimés, induits ou prévus dans les informations et déclarations prospectives. Ces risques et incertitudes comprennent notamment les incertitudes inhérentes à la recherche et développement, les futures données cliniques et analyses, y compris postérieures à la mise sur le marché, les décisions des autorités réglementaires, telles que la FDA ou l'EMA, d'approbation ou non, et à quelle date, de la demande de dépôt d'un médicament, d'un procédé ou d'un produit biologique pour l'un de ces produits candidats, ainsi que leurs décisions relatives à l'étiquetage et d'autres facteurs qui peuvent affecter la disponibilité ou le potentiel commercial de ces produits candidats, l'absence de garantie que les produits candidats s'ils sont approuvés seront un succès commercial, l'approbation future et le succès commercial d'alternatives thérapeutiques, la capacité du Groupe à saisir des opportunités de croissance externe, l'évolution des cours de change et des taux d'intérêt, l'impact de la politique de maîtrise des coûts opérationnels et leur évolution, le nombre moyen d'actions en circulation ainsi que ceux qui sont développés ou identifiés dans les documents publics déposés par Sanofi auprès de l'AMF et de la SEC, y compris ceux énumérés dans les rubriques « Facteurs de risque » et « Déclarations prospectives » du document de référence 2012 de Sanofi, qui a été déposé auprès de l'AMF ainsi que dans les rubriques « Risk Factors » et « Cautionary Statement Concerning Forward-Looking Statements » du rapport annuel 2012 sur Form 20-F de Sanofi, qui a été déposé auprès de la SEC. Sanofi ne prend aucun engagement de mettre à jour les informations et déclarations prospectives sous réserve de la réglementation applicable notamment les articles 223-1 et suivants du règlement général de l'Autorité des marchés financiers.

Contacts:

Relations Presse

Laurence Bollack
Tel +33 (1) 53 77 46 46
mr@sanofi.com

Relations Investisseurs

Sébastien Martel
Tel +33 (1) 53 77 45 45
ir@sanofi.com